

Justice. Assassinat de Pascal Filoé : Alexandre Dainotti jugé en janvier

■ Le procès de celui qui a reconnu l'assassinat de Pascal Filoé, dans les rues de Rodez en 2018, se tiendra du 11 au 15 janvier prochain devant la cour d'assises de l'Aveyron. Alexandre Dainotti encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

Ce 27 septembre 2018, personne ne l'a oublié à Rodez. À 10 heures, Pascal Filoé, directeur adjoint des services à la mairie, sort des locaux de la police municipale, rue Camille-Douls. Il reçoit deux coups de couteau dans le dos, puis sept autres. Au sol, devant de nombreux témoins, le père de famille, apprécié de tous, se bat contre la mort. En vain, son décès est déclaré peu avant 13 heures par les secours, créant l'émoi dans toute la ville. Entretemps, les policiers ruthénois ont mis la main sur un homme, retranché dans un commerce à proximité des lieux du drame. Il s'agit d'Alexandre Dainotti, 39 ans au moment des faits, marginal bien connu du centre-ville. Il n'oppose aucune résistance lors de son arrestation et reconnaît d'emblée son geste. Il l'assume même. La vengeance l'a guidée dit-il après que son chien, reconnu comme dangereux et avec lequel il sillonnait la ville sans laisse ni muselière malgré une interdiction d'en avoir la garde à la suite d'une condamnation devant le tribunal de Rodez, ait été saisi et remis à la SPA. C'était neuf jours avant le drame. Né en Belgique et arrivé quelques mois auparavant dans la préfecture, Alexandre Dainotti en a tenu pour responsable Pascal Filoé, chef de la police municipale, avec qui il échangeait régulièrement. Jusqu'à le menacer



de mort à plusieurs reprises, avant de passer à l'acte. « *Depuis qu'il n'avait plus son chien, il n'en dormait plus, il devenait agressif* », raconteront plusieurs témoins. Deux ans et demi plus tard, Alexandre Dainotti devra répondre de cet « assassinat », pour lequel il est toujours présumé innocent, devant la cour d'assises de l'Aveyron, du 11 au 15 janvier prochain. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité. « *Nous vous devons la justice,*

cette mort est incompréhensible, injustifiable, inexcusable », avait assuré l'ancien Premier ministre, Édouard Philippe, à la famille de Pascal Filoé lors d'un hommage national rendu sur la place d'Armes, le 4 octobre 2018.

Un accusé sans avocat...

Lors du procès, la famille du défunt sera assistée de M^e Éliane Gaudy, pénaliste reconnu et rompu aux procès d'assises, et de M^e Elsa Cazor. Aux dernières

nouvelles, Alexandre Dainotti n'avait, lui, pas de conseil. Son avocate marseillaise spécialiste de la cause animale et qui confiait au début de l'instruction vouloir plaider « *le crime passionnel* » ne l'assiste plus. Néanmoins, un accusé ne peut se présenter devant une cour d'assises sans être assisté, un avocat commis d'office du barreau de l'Aveyron pourrait donc lui être attribué. Pour une défense qui s'annonce d'ores et déjà délicate, tant l'homme décrit comme

Un hommage national, en présence d'Édouard Philippe, alors Premier ministre, a été rendu jeudi 4 octobre 2018 à Pascal Filoé, sur la place d'Armes. Archives/JAT

« *paranoïaque* » par plusieurs expertises psychiatriques s'est récemment montré « *hors de contrôle* ». Et n'hésitant pas à insulter les magistrats, comme en septembre dernier, lors d'une demande de remise en liberté auprès de la cour d'appel de



Alexandre Dainotti, 41 ans, encourt la réclusion à perpétuité.

Archives DR

Montpellier. « *J'ai hâte du jugement, on va bien rigoler ! Allez vous faire e... ! Je m'en bats les c... !* », avait-il lancé, entre autres... À Rodez, c'est le juge Philippe Piquet qui devrait présider les débats.

Et si le mobile du crime ne semble pas faire de doute, tout comme la préméditation, une autre question pourrait animer les cinq jours d'audience : ce drame aurait-il pu être évité, tant les menaces du marginal, déjà condamné pour des faits de violence, ont été crescendo les jours avant le drame ? Alexandre Dainotti allant même jusqu'à s'en prendre à l'Hôtel de ville en fracassant ses portes d'entrée. Une plainte avait alors été déposée par la collectivité. Elle s'est constituée partie civile pour le procès à venir et sera représentée par M^e Maxime Bessières.

MATHIEU ROUALDÉS

Le murmure des vagues sur la plage
n'est-il pas une des merveilles du son ?

Nouvelle solution
pour votre audition

- Son naturel net
- Solution rechargeable
- Connectée à la télévision, aux smartphones et plus !
- Compréhension claire de la parole
- Suppression du bruit personnalisée



Phonak Audeo® Paradise

370, avenue du Centre
12160 BARAQUEVILLE - Tél. : 05 65 46 21 55

Prenez rendez-vous avec nous pour bénéficier d'un bilan auditif GRATUIT et essayer GRATUITEMENT et SANS ENGAGEMENT la nouvelle aide auditive Phonak Audeo Paradise.

Audition du Ségala

(1) Téléphones compatibles avec la technologie sans fil Bluetooth® 4.2 et la plupart des téléphones Bluetooth plus anciens. (2) Bilan à but non médical. (3) Essai sur prescription médicale préalable. Information produit sans engagement. Produit soumis à prescription médicale. Consultez votre audioprothésiste. Bien lire les notices d'utilisation. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé portant le marquage CE. Crédits Photos Phonak - Audition du Ségala - 370, avenue du centre 12160 Baraqueville.

Accident mortel de chasse dans le Lot : le tireur présumé « anéanti »

L'élan de solidarité est très important. Une cagnotte a été lancée sur internet pour aider le jeune frère de Morgan Keane, un jeune homme âgé de 25 ans né à Villefranche-de-Rouergue, tué mercredi dernier par balle dans le lot la semaine dernière, à Calvignac, le verdict devrait se faire attendre encore plusieurs mois... Après plusieurs journées consacrées aux témoignages des anciens associés de l'homme d'affaires aveyronnais à qui ils reprochent d'avoir détourné plusieurs millions d'euros lors d'un projet immobilier à Bali,

siècles années et son père l'année dernière d'une grave maladie. Le tireur présumé, âgé de 33 ans et originaire de Montbazens, a été placé vendredi dernier sous contrôle judiciaire et mis en examen pour homicide involontaire. Il risque jusqu'à trois, voire cinq ans de prison (*lire nos précédentes éditions*). Son avocate, M^e Sylvie Bros, a confié à nos confrères de La Dépêche du Midi que le chasseur était « *anéanti par la souffrance et la peine qu'il inflige à cette famille. C'est terrible, il est très affecté, il pense à cette famille qu'il a endeuillée* ».

Le procès de M. Échène parti pour durer

Voilà deux semaines que le procès de Mathias Échène s'est ouvert à Hong Kong. Et si les informations arrivent au compte-gouttes pour sa famille et ses proches en Aveyron qui n'ont pu se rendre en Asie en raison de la crise sanitaire, le verdict devrait se faire attendre encore plusieurs mois... Après plusieurs journées consacrées aux témoignages des anciens associés de l'homme d'affaires aveyronnais à qui ils reprochent d'avoir détourné plusieurs millions d'euros lors d'un projet immobilier à Bali,

l'audience devrait faire une pause jusqu'au début de l'année prochaine. La parole devrait alors être donnée à la défense et aux deux conseils hongkongais de l'Aveyronnais. Si Mathias Échène s'est toujours dit innocent, il encourt jusqu'à sept ans de prison lors de ce procès. Remis en liberté sous caution une semaine avant de comparaître devant la « District Court », l'ancien trader de Londres a déjà passé plus de trois années en détention, entre Bali et Hong Kong.

M.R.